



*Le bois, l'énergie par nature!
Hout, natuurlijke energie!*

Perception des ménages sur le bois-énergie en Belgique

Résultat de l'enquête 2026

FEBHEL
Fédération belge du bois-énergie

Synthèse : Jean-Yves Saliez



05-04-26

Objectif de l'étude

- Affiner la connaissance du parc des appareils de chauffe et leur usage par les ménages
- Mesurer le degré de connaissance quant aux caractéristiques du secteur
- Mieux connaître les perceptions (positives/négatives) qui vivent à propos bois-énergie



Méthodologie

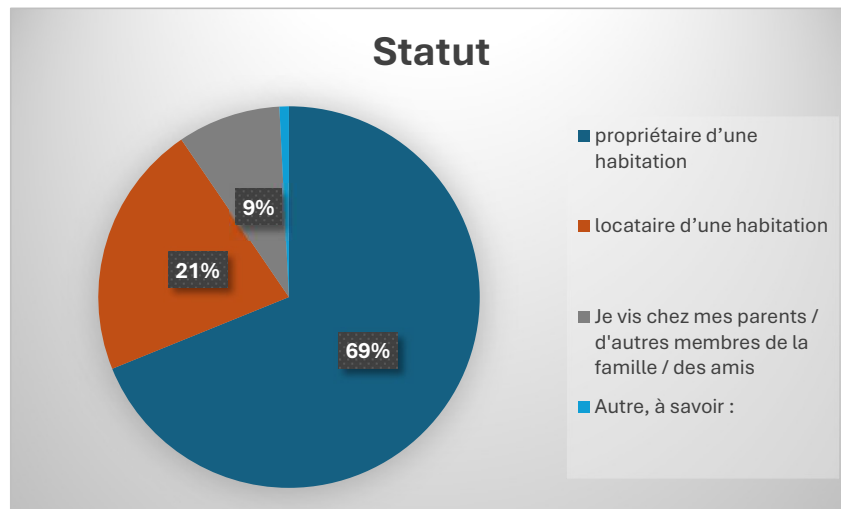
- Enquête en ligne réalisée par l'agence de recherche iVOX pour le compte de Wavemakers - Febhel
- entre le 5 et le 14 janvier 2026 auprès de 1 500 Belges, représentatifs selon la langue, le sexe, l'âge et le niveau de diplôme.
- La marge d'erreur maximale pour un échantillon de 1 500 Belges est de 2,5 %.
- Les résultats sont présentés dans ce document à l'échelle de la Belgique. La Febhel dispose également de données (moins précises) par Région.



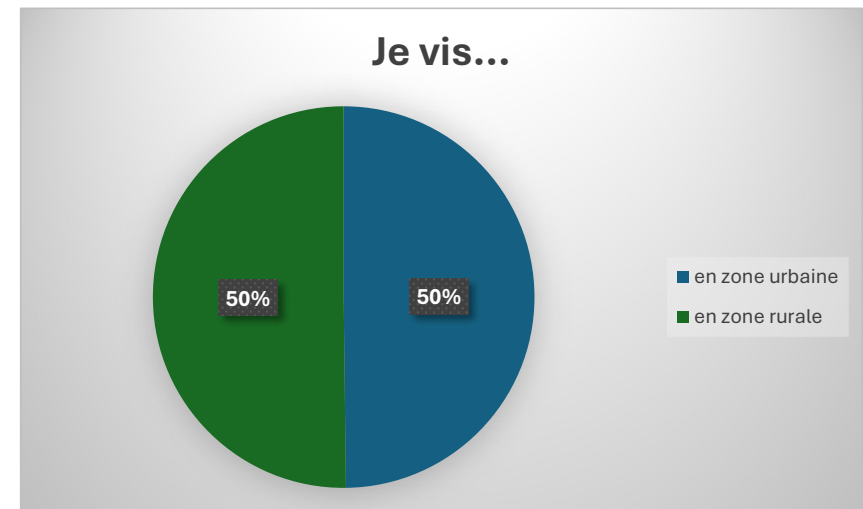
Les répondants



Les 2/3 sont propriétaires. Tant à la ville qu'à la campagne.



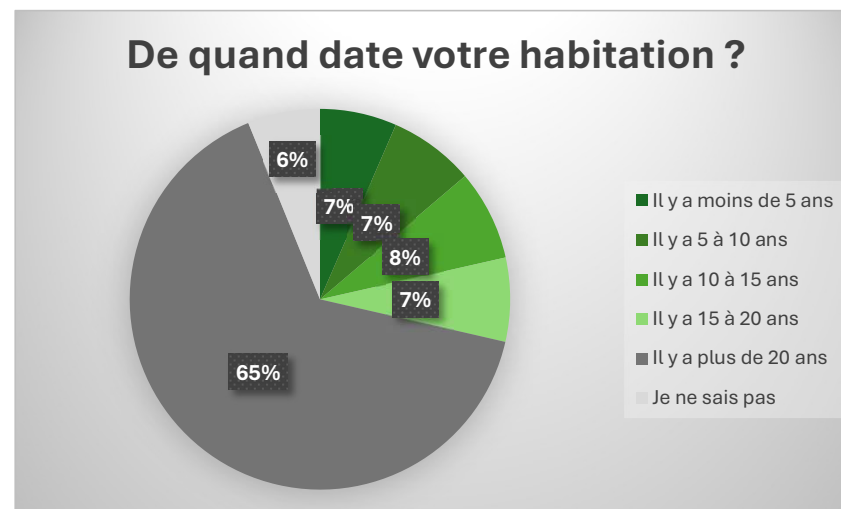
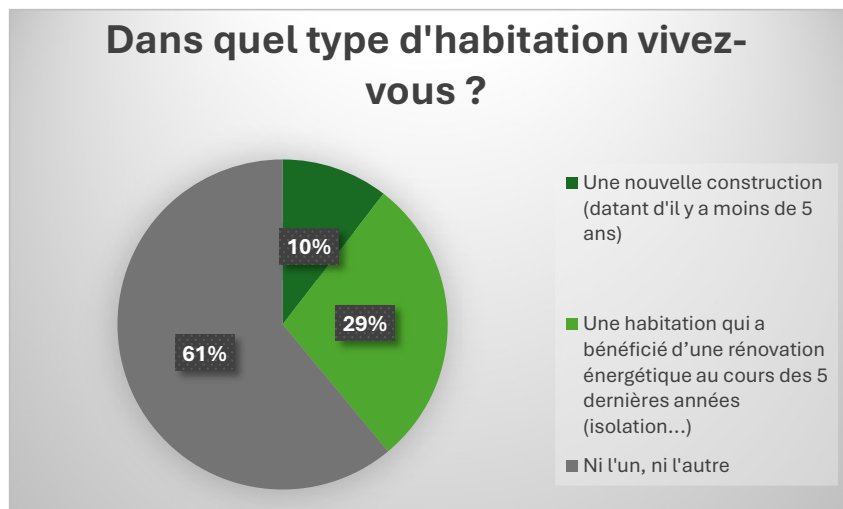
Commentaire : la proportion de propriétaire occupant correspond aux données statistiques



Commentaire : bien que la notion du « urbain » et « rural » comporte une part de subjectivité, l'échantillon semble surreprésenter les personnes ne vivant pas en zone urbaine, par rapport à la réalité belge.



Les 2/3 des logements des répondants sont énergivores (pas rénové, plus de 20 ans).



Commentaire : l'échantillon sous-représente la part des logements de plus de 20 ans, qui tourne autour de 75% en Belgique



Le parc des équipements de chauffage



Plus de 30% des logements sont équipés d'appareils d'appoints au bois-énergie.

Dans 28% des maisons achetées, il y a du bois-énergie présent

Pourquoi avez-vous un poêle, un feu ouvert ou un insert comme chauffage d'appoint chez vous ?

Plusieurs réponses possibles. Classées de la plus élevée à la plus basse.

(n)		
	434	100,0%
J'aime pouvoir profiter de temps en temps de l'ambiance agréable du feu.	245	56,4%
J'aime qu'il fasse de temps en temps un peu plus chaud dans la pièce ou la maison.	168	38,6%
Cela me permet de réduire ma facture d'énergie.	149	34,2%
Il était déjà dans la maison quand j'y ai emménagé.	122	28,2%
Ma maison est agréablement chaude quand il fait froid dehors, quand mon chauffage principal ne suffit pas.	106	24,5%

35 % des logements sont équipés d'appareils d'appoints

Votre habitation est-elle équipée d'un des appareils suivants ?

Plusieurs réponses possibles. Classées de la plus élevée à la plus basse.

	1500	100,0%
Insert (avec vitre)	249	16,6%
Poêle à bois	161	10,7%
Poêle à pellets	155	10,3%
Feu ouvert (sans vitre)	81	5,4%
Aucun de ces appareils	957	63,8%

10% des logements qui disposent d'appareils d'appoints au bois, sont équipés de plusieurs de ces appareils.

Commentaire : l'estimation couramment admise tourne autour de 25%, mais elle n'a pas de base très précise. La réalité semble donc un peu plus élevée.



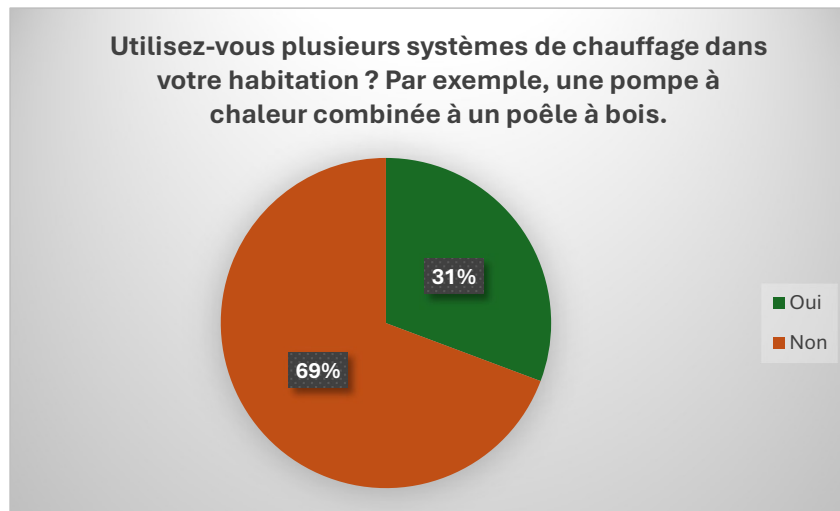
Moins de 4% des logements ont un chauffage central au bois.

Lesquels des équipements suivants trouve-t-on dans votre habitation?		
Plusieurs réponses possibles. Classées de la plus élevée à la plus basse.		
(n)	1266	100,0%
Chaudière au gaz	670	52,9%
Chaudière au mazout	223	17,6%
Convecteurs électriques ou chauffage à accumulation	124	9,8%
Poêle au gaz / foyer au gaz	103	8,1%
Pompe à chaleur	100	7,9%
Chaudière à pellets (chauffage central aux pellets)	28	2,2%
Chauffage central au bois	18	1,4%

Commentaire : ceci correspond aux estimations couramment admises



Un tiers des répondants utilisent plusieurs solutions de chauffe.

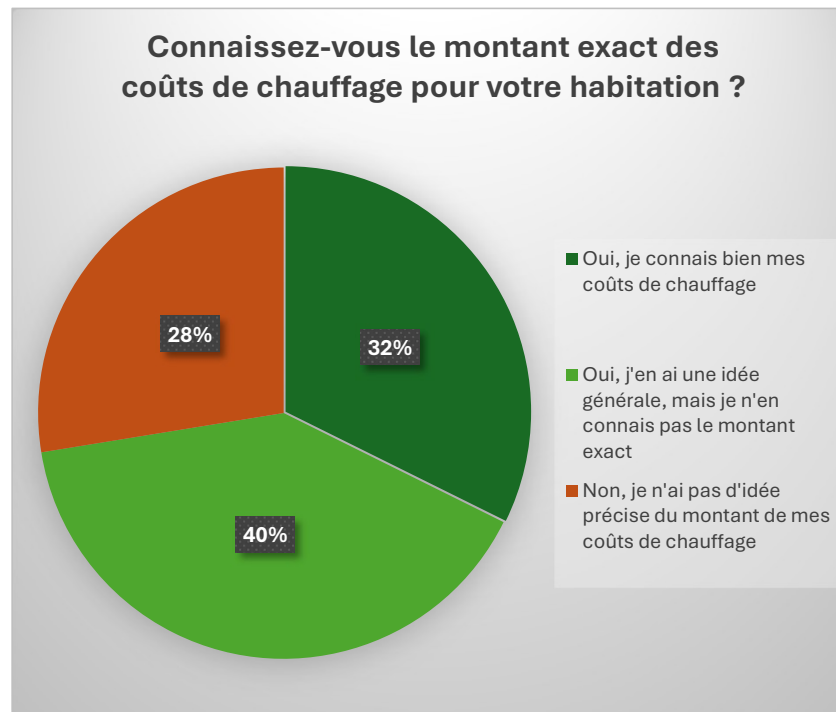


De très nombreuses combinaisons existent : chaudière mazout et poêle à bois; chauffage électrique et appoint au gaz; pompe à chaleur + poêle à pellets; chaudière au gaz et feu ouvert; etc.

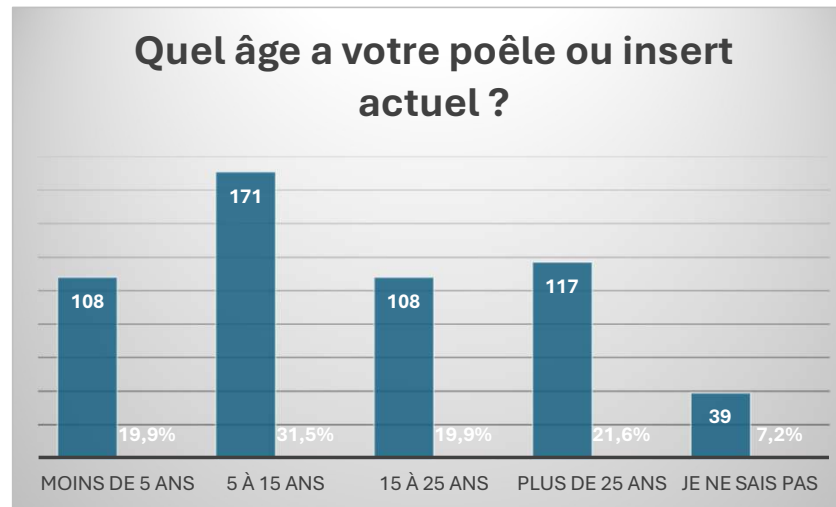
Commentaire : ceci correspond aux proportions couramment admises.



En cas d'utilisation de plusieurs sources de chauffage, 72% a une bonne connaissance de ses couts énergétiques, 28% estiment ne pas avoir de vue précise à ce propos.



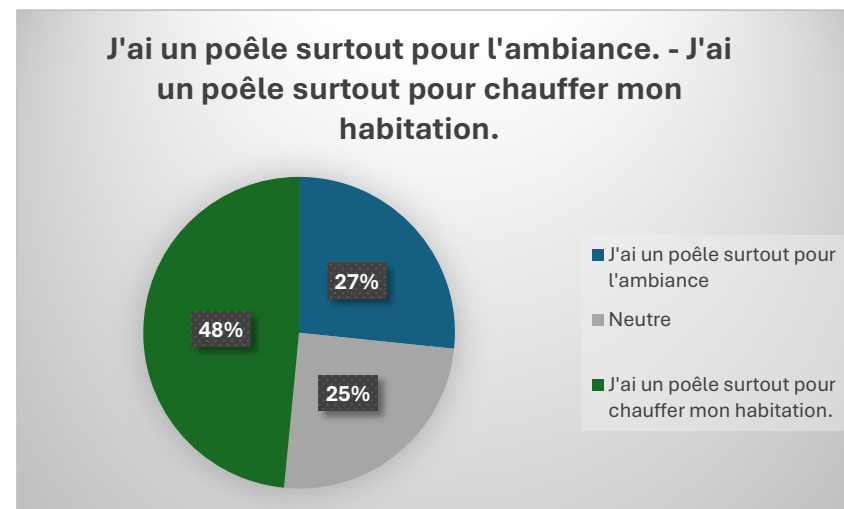
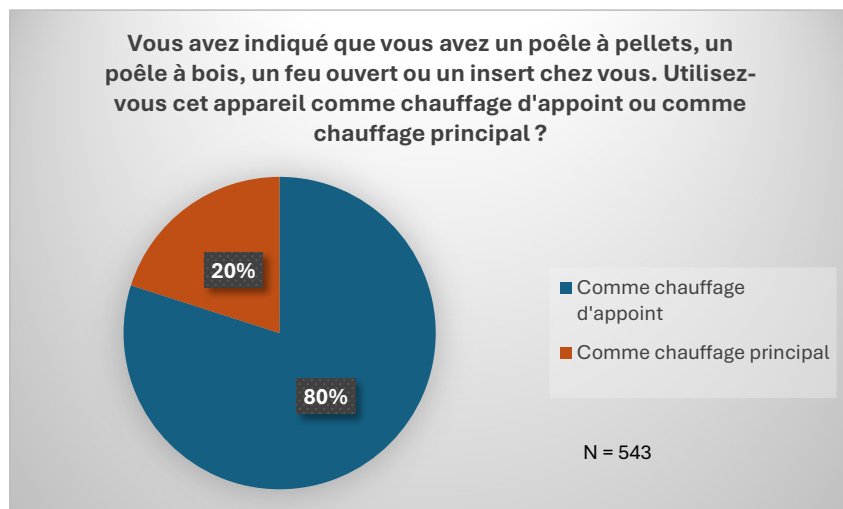
80% du parc des systèmes d'appoints à plus de 5 ans.



Commentaire : ceci correspond aux estimations couramment admises.
En conséquence, une très large majorité du parc installé n'atteint pas les performances Ecodesign 2022, qui permet d'assurer une bonne combustion et un respect de la qualité de l'air.



Le bois-énergie est d'abord de l'énergie, avant d'être un agrément



Selon vous, pourquoi les gens chauffent-ils leur habitation au bois ou aux pellets ?

Plusieurs réponses possibles. Classées de la plus élevée à la plus basse.

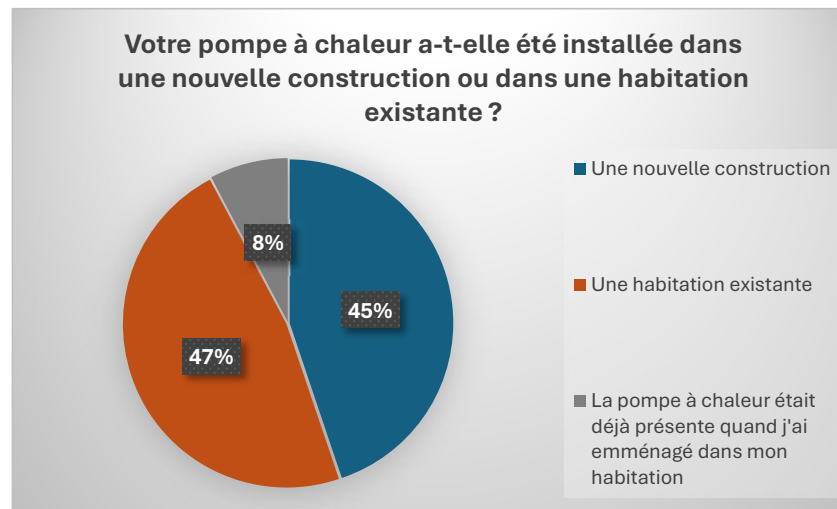
(n)		
1500		100,0%
803	Pour réduire leur facture d'énergie.	53,6%
720	C'est une chaleur agréable.	48,0%
608	Un poêle crée une ambiance dans l'intérieur.	40,5%
499	Le prix du bois et des pellets reste relativement stable.	33,3%
461	Ils contrôlent mieux leur consommation / leurs dépenses en énergie.	30,7%
288	L'investissement dans un poêle est relativement bon marché.	19,2%
259	Facilité d'utilisation.	17,3%
233	Le bois et les pellets sont un combustible durable.	15,6%

Commentaire : il est couramment admis que se chauffer au bois est agréable et convivial. En réalité, les personnes qui recourent au bois-énergie le font d'abord pour se chauffer, avant l'avantage récréatif. C'est une vraie solution énergétique.



05-04-26

55% des pompes à chaleur sont installés dans des logements existants

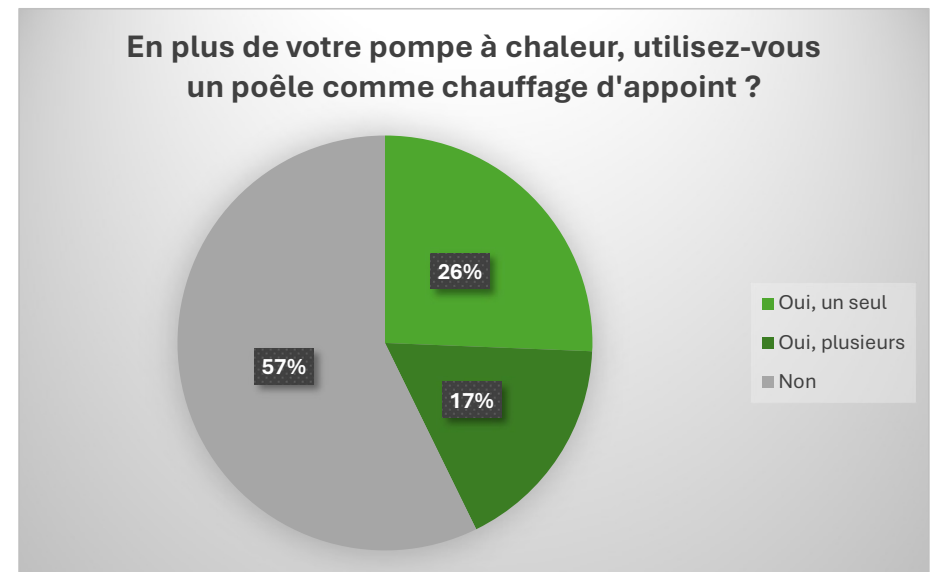
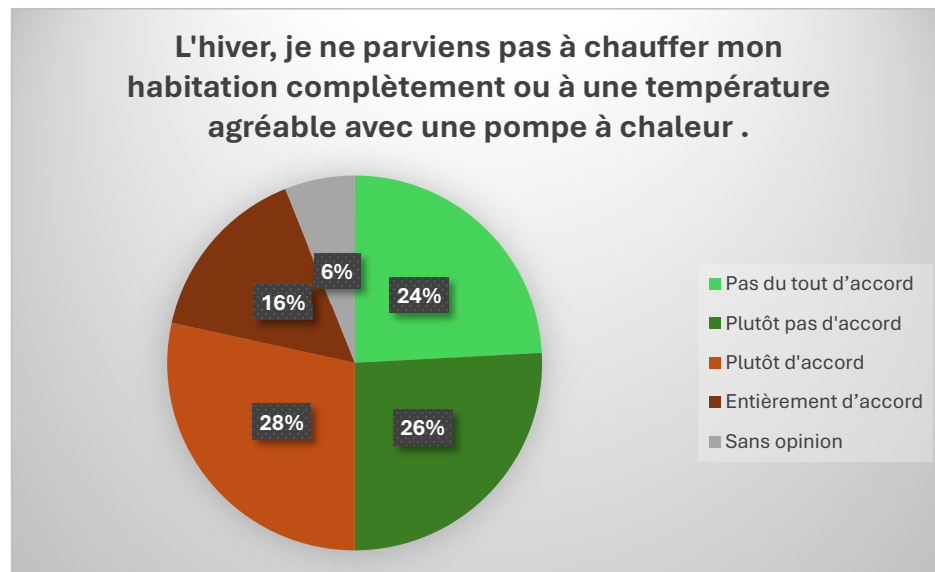


Commentaire : une PAC chauffe généralement à basse température, ce qui peut la rendre moins efficace dans les bâtiments existants, la toute grande majorité étant très peu isolée.



44 % de ceux qui recourent à la pompe à chaleur ne parviennent pas à chauffer correctement leur habitation en plein hiver.

Et 43% ont un ou plusieurs chauffages d'appoint.



Commentaire : PAC et bois-énergie apparaissent donc très complémentaires.

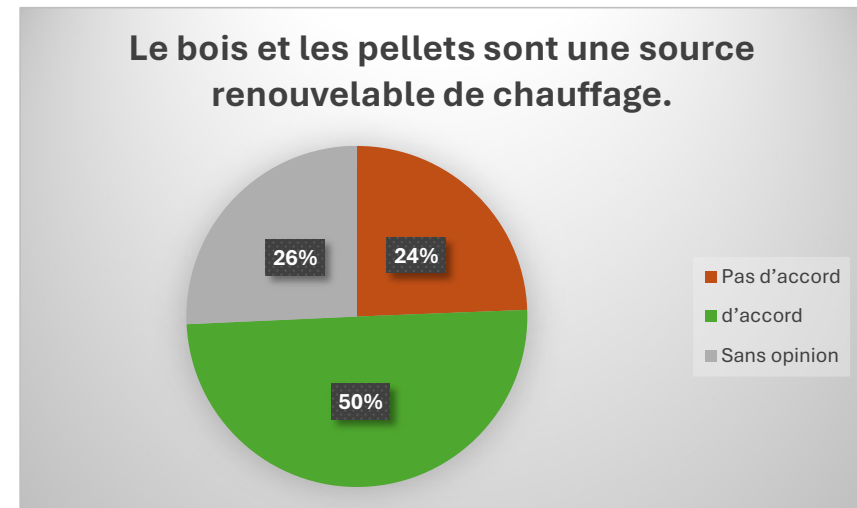
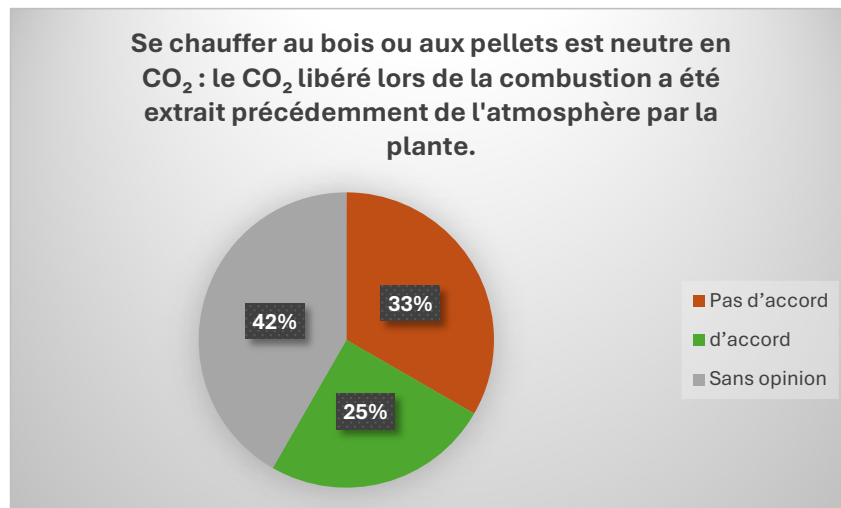


La durabilité



Seuls 25% estiment que la filière bois-énergie est carbone neutre.

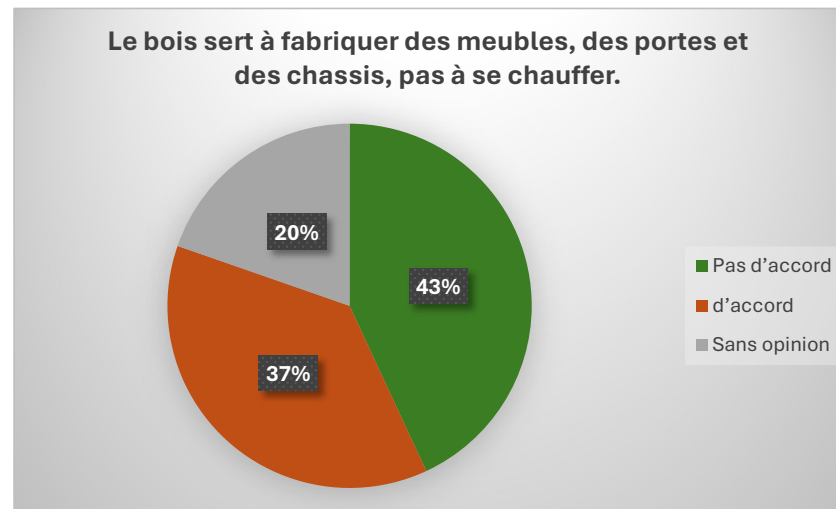
Mais 50% estiment que c'est une source renouvelable de chauffage.



Commentaire : le grand public est trop peu au fait des questions de neutralité carbone, et du caractère renouvelable du bois-énergie. Le bois-énergie est par nature une énergie renouvelable, générée en continu grâce à l'action du soleil. Ce n'est pas une énergie de stock, enfouie dans le sous-sol depuis des dizaines de millions d'années, comme les énergies fossiles. Le bois-énergie provient du cycle de vie des forêts, qui sont formées à partir du carbone dans l'atmosphère, grandissent, et meurent en rendant leur carbone à l'atmosphère. Ce cycle, dont le bois-énergie fait partie est neutre pour le climat.



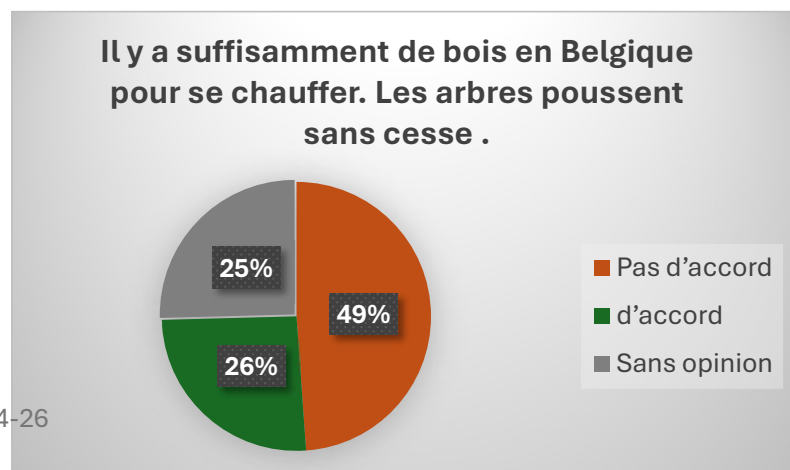
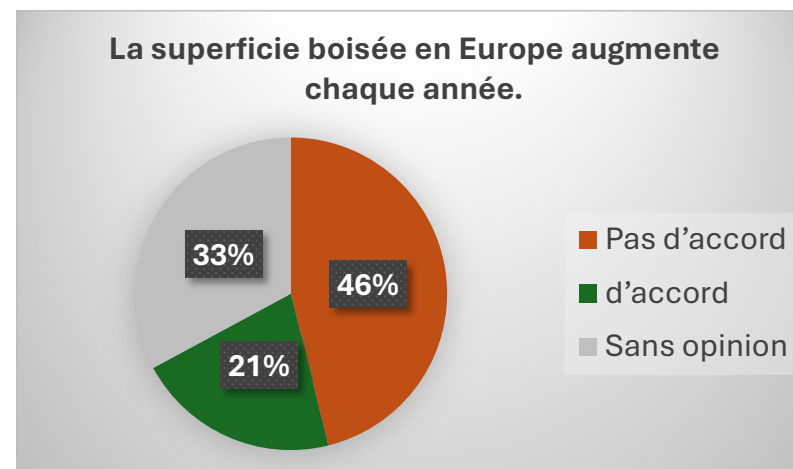
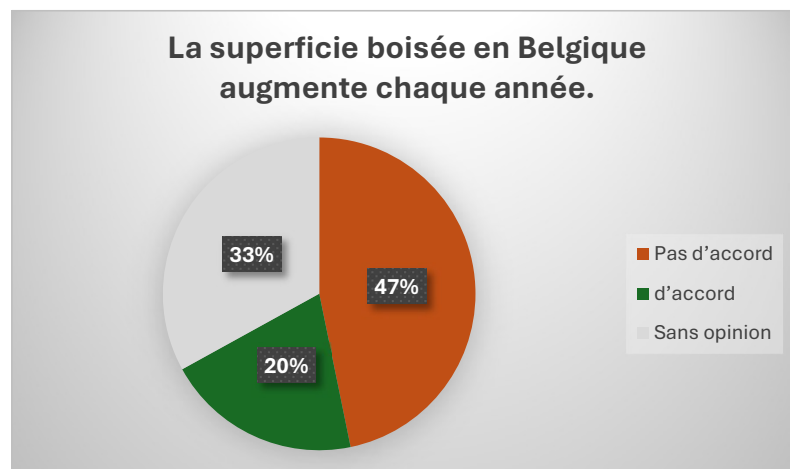
37% des répondants estiment qu'il faut réserver le bois à des usages matières.



Commentaire : le fait que le bois-énergie soit un sous-produit d'une filière matière apparaît donc trop peu connu.



Seulement un cinquième des répondants estiment que les ressources forestières sont suffisantes.



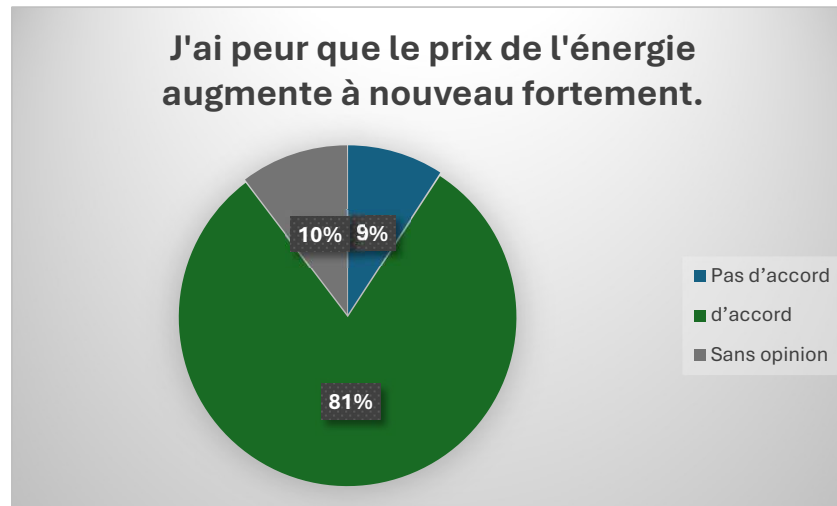
Commentaire : une part importante des répondants à la perception que le bois est une ressource insuffisamment disponible. Actuellement, cette ressource est pourtant à l'équilibre (et les forêts sont historiquement en croissance en Belgique et en Europe, pas en décroissance). De plus, le filière bois-énergie fonctionne surtout à partir des sous-produits des filières matières, contribuant à l'équilibre économique global de la ressource forestière.



La résilience



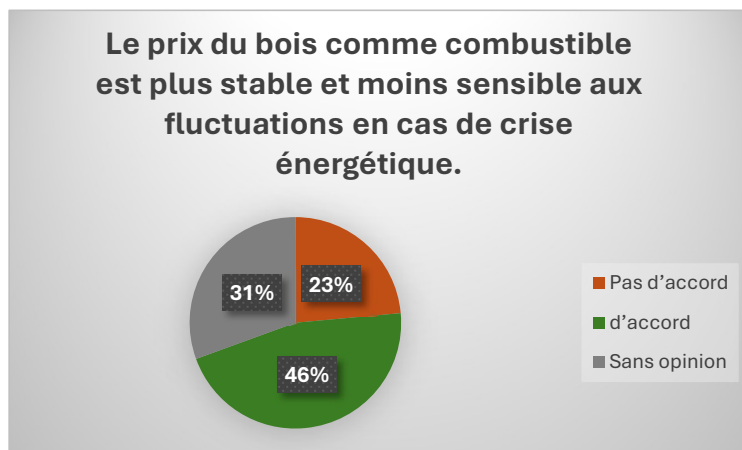
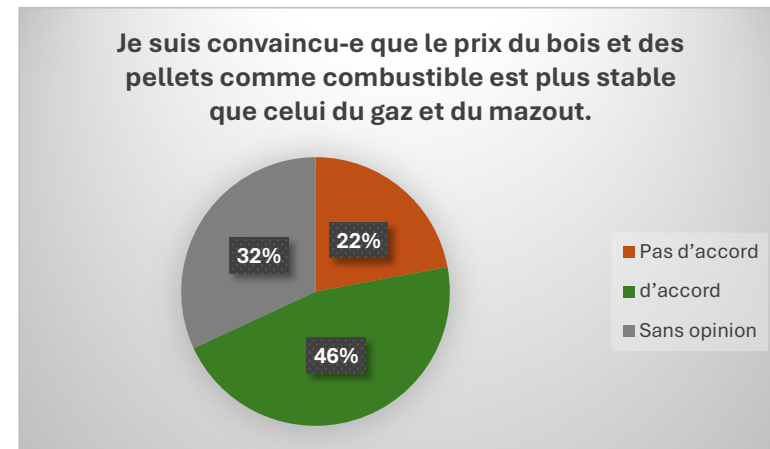
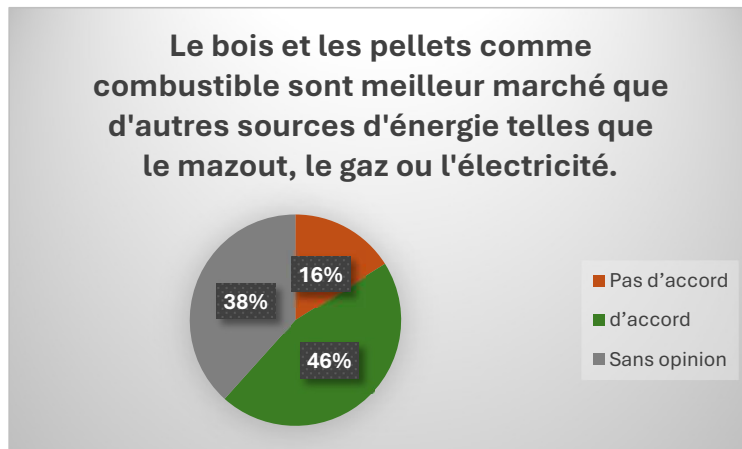
81% des répondants craignent une hausse des prix de l'énergie



Commentaire : l'enquête a été réalisée début janvier 2026, donc avant la guerre avec l'Iran.



Le bois-énergie est perçu par près de la moitié des répondants comme étant moins cher et plus stable par rapport au gaz et au mazout. Un tiers est sans opinion, cependant.

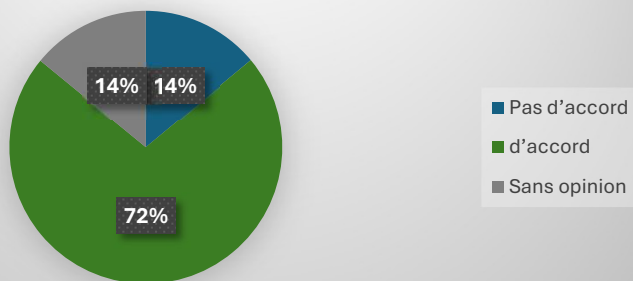


Commentaire : cette perception correspond très généralement à la réalité, le marché du bois-énergie étant relativement local, et peu connecté aux marchés du pétrole et du gaz.

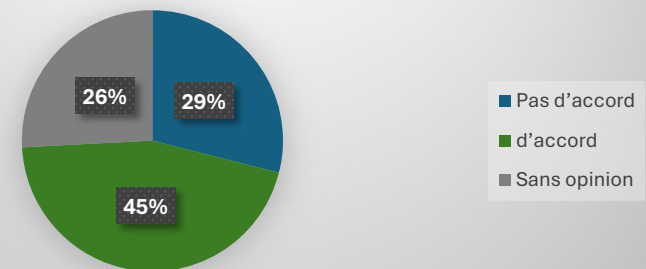


La crise géopolitique et les risques de black-out soutiennent le bois-énergie

En cas de panne de courant due, par exemple, à une pénurie d'énergie, un poêle à bois, un poêle à pellets ou un insert est une bonne solution pour se chauffer.



La situation géopolitique (menace de guerre, risque de black-out, hausse des coûts de l'énergie) fait que le bois et les pellets m'intéressent davantage comme source d'énergie renouvelable et indépendante.



Commentaire : malgré un taux de réponse très différent entre les 2 questions, il est élevé dans les 2 cas permettant d'affirmer que recourir au bois-énergie est vu comme un acte de résilience potentiel.

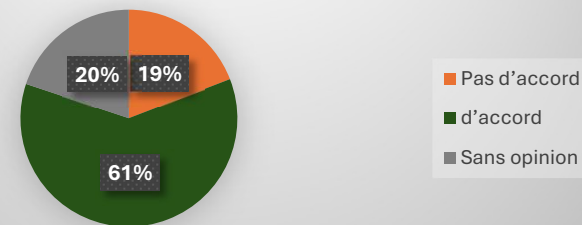


De 55 à 60 % des répondants estiment que le bois-énergie est un facteur de résilience

En ces temps d'incertitude énergétique, les personnes qui se chauffent au bois ou aux pellets contrôlent mieux ce qu'elles consomment.



Compte tenu de l'incertitude sur le marché de l'énergie (prix de l'énergie), je trouve qu'un poêle à bois, un poêle à pellets, un feu ouvert ou un insert est une bonne solution pour le chauffage (d'appoint).



L'incertitude sur le marché de l'énergie (prix de l'énergie et du gaz) va inciter beaucoup de gens à chauffer leur habitation avec un poêle à bois ou à pellets.



La qualité de l'air



Un quart des répondants estiment que la qualité de l'air s'est dégradée. Leur source d'information est leur propre ressenti, les medias et les communications des autorités.



Comment en arrivez-vous à cette conclusion sur la qualité de l'air près de chez vous ?

Plusieurs réponses possibles. Classées de la plus élevée à la plus basse.

(n)		
1004		100,0%
356	Je le remarque quand je fais du sport ou quand je me promène (respiration, odeur, pollution visible de l'air)	35,4%
278	Via la presse / les médias	27,7%
214	Via des communiqués des autorités / des rapports officiels	21,3%
133	Mon état de santé / l'avis de mon médecin	13,2%
93	Via les réseaux sociaux / des discussions en ligne	9,3%
90	Via ma famille / des amis / des personnes de mon quartier	9,0%
57	Mon propre appareil de mesure ou des applications dédiées à la qualité de l'air	5,7%
42	Via mon lieu de travail / le milieu scolaire	4,1%

Commentaire : les rapports officiels montrent que, en moyenne sur le territoire, la qualité de l'air s'est nettement améliorée sur les 10 dernières années, notamment par la désindustrialisation et l'amélioration du parc automobile. Cependant, cette amélioration est peu perçue.



Moins de 1 personne sur cinq attribue au bois-énergie un impact négatif sur la qualité de l'air

Parmi les sources suivantes, lesquelles contribuent-elles le plus à la pollution de l'air en Belgique, selon vous ?

Plusieurs réponses possibles. Classées de la plus élevée à la plus basse.

(n)		
1500		100,0%
1207	Industrie	80,5%
975	Voitures et autres véhicules	65,0%
373	Chauffage des habitations (gaz, mazout, électricité)	24,9%
342	Agriculture	22,8%
301	Construction / travaux routiers	20,1%
259	Poêles à bois / poêles à pellets / feux ouverts	17,3%

D'où proviennent la majorité des particules fines présentes dans l'air en Belgique, selon vous ?

Plusieurs réponses possibles. Classées de la plus élevée à la plus basse.

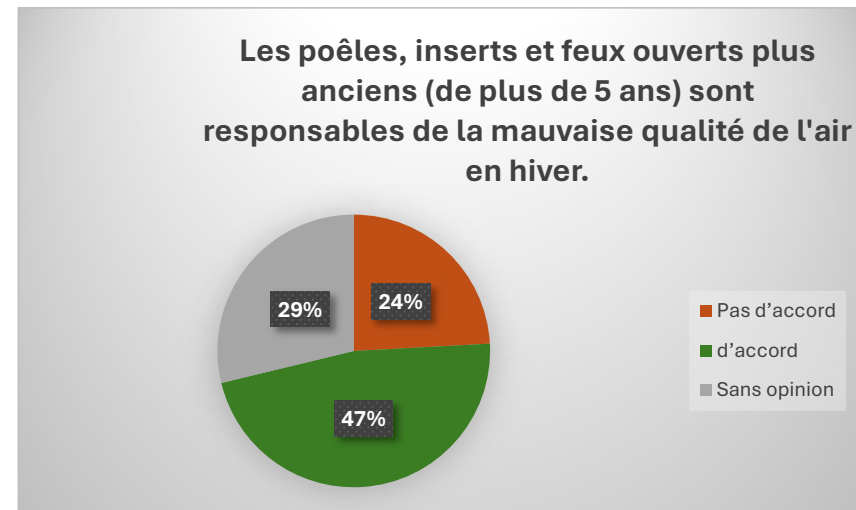
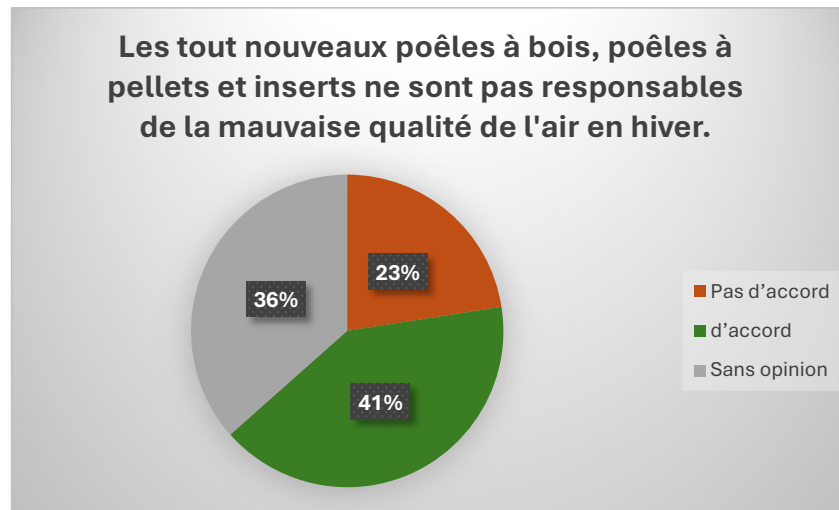
(n)		
1500		100,0%
973	Industrie	64,9%
940	Voitures et autres véhicules	62,6%
338	Chauffage des habitations (gaz, mazout, électricité)	22,6%
275	Poêles à bois / poêles à pellets / feux ouverts	18,3%
244	Construction / travaux routiers	16,2%
181	Agriculture	12,1%

Commentaire :



Seuls 41% des répondants sont conscients que les nouveaux poêles respectent la qualité de l'air.

Seuls 47 % sait que les anciens appareils sont problématiques.



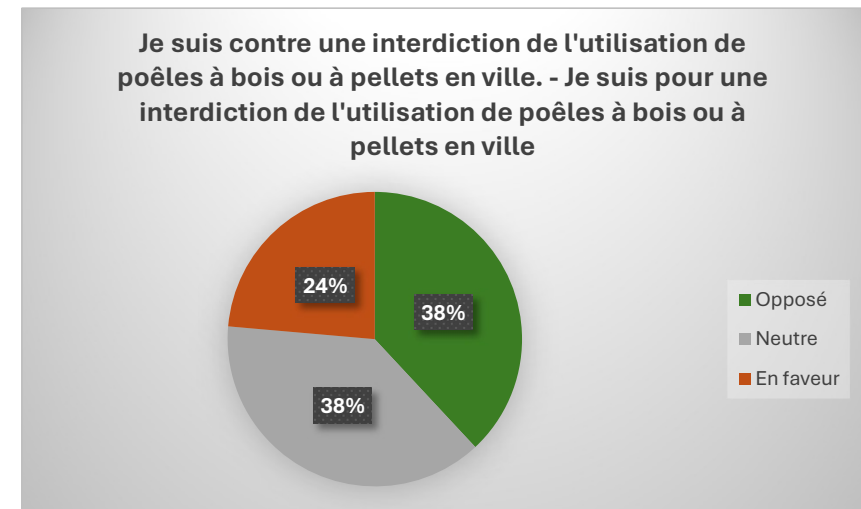
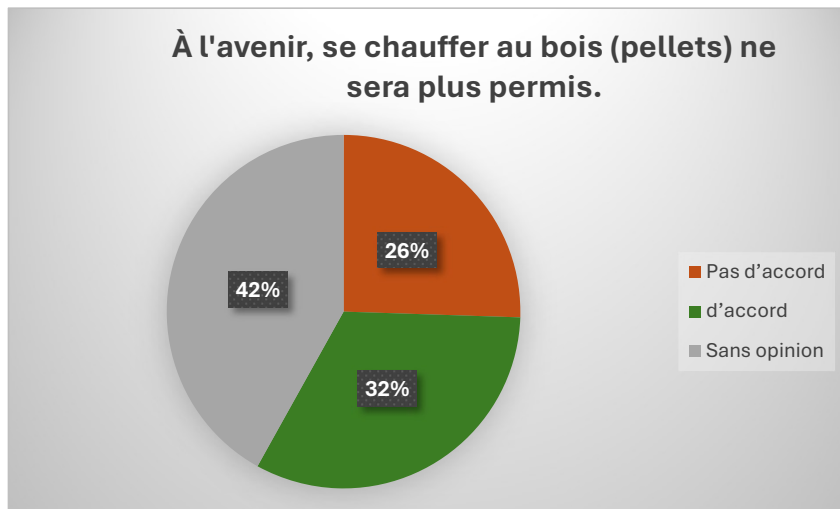
Commentaire : le grand public est peu au courant que les appareils récents doivent respecter la norme Ecodesign 2022 qui impose une limite d'émission de particules nettement plus faible, et permet de respecter la qualité de l'air. Il n'a pas non plus assez conscience de l'impact des anciens appareils et feu ouverts.



Rapport aux autorités



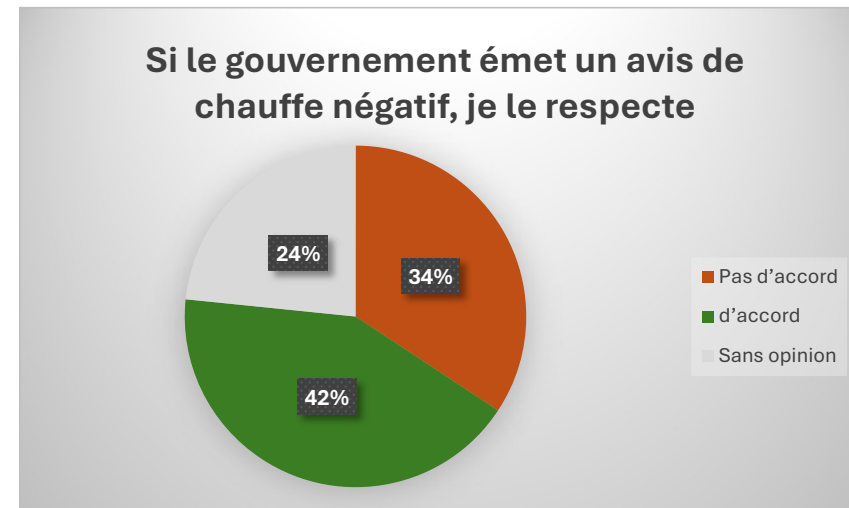
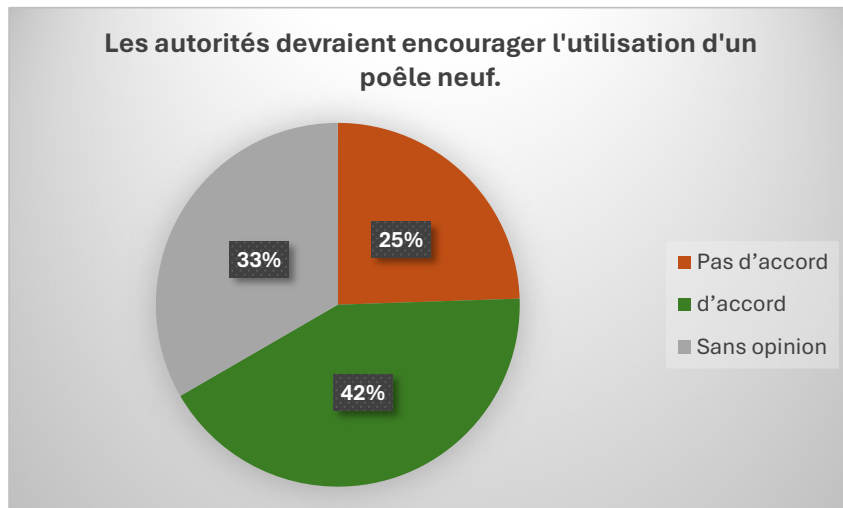
Un tiers des répondants croit que le bois-énergie pourrait être interdit.
Un quart (24%) est un faveur d'une interdiction; 38% y sont opposés



Commentaire : à part dans quelques centre-villes, les autorités n'ont pas l'intention d'interdire le bois-énergie, et certainement pas le niveau européen. Pourtant, une perception existe sur une tendance générale à la restriction d'usage, qui ne correspond pas à la réalité. Par ailleurs, le bois-énergie est traditionnellement bien présent, ce qui explique les 38% qui expriment ne pas soutenir une éventuelle interdiction. Une majorité de la population aime le feu chez lui.



42% estiment que les autorités devraient encourager l'utilisation d'appareils récents.

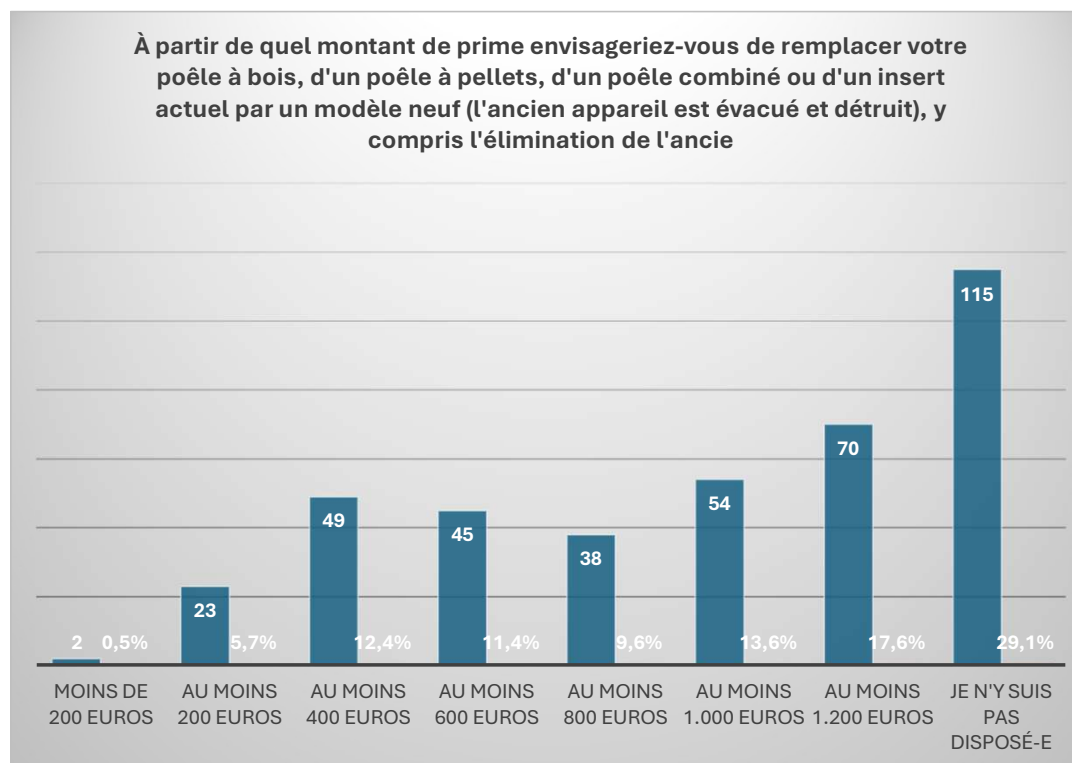


Commentaire : les gaulois aiment le débat



30% des personnes *qui disposent d'un appareil d'appoint de plus de 5 ans* déclarent ne pas être prêt à le remplacer, prime ou non.

70% expriment un besoin de prime au montant variable, tournant autour de 400 à 1000 euros.



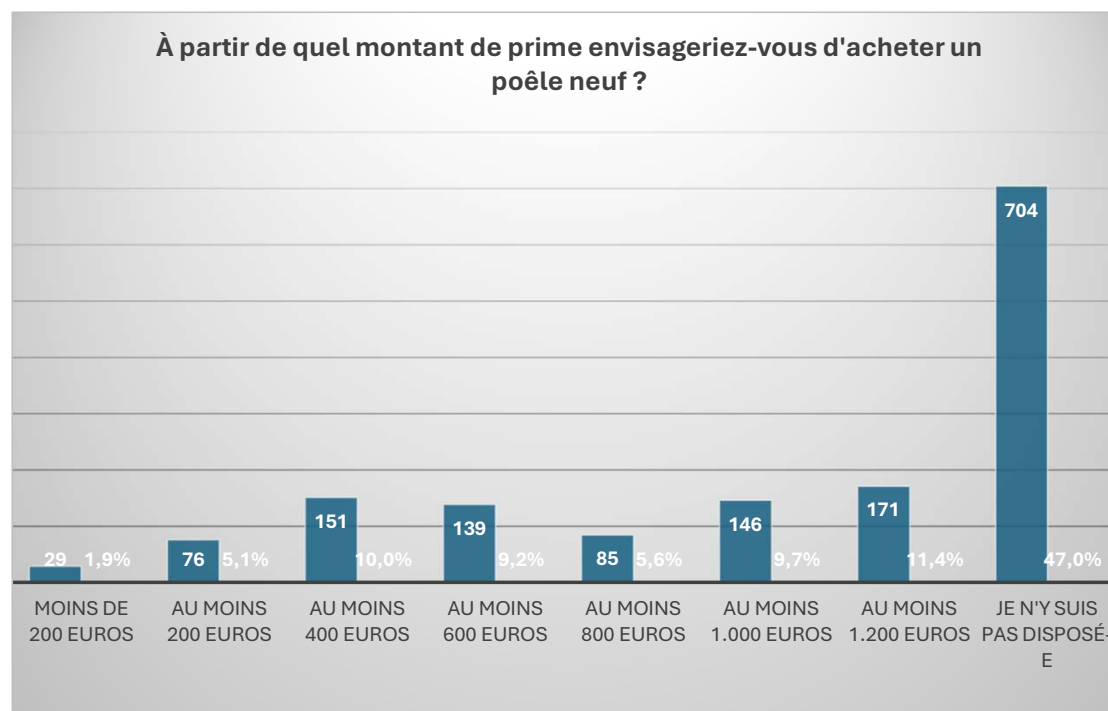
Commentaire : ce résultat de l'enquête est un casse-tête pour les autorités. Comment encourager un renouvellement du parc, nécessaire, à moindre coût ?



Dans l'ensemble de la population,

47% des personnes interrogées n'ont pas l'intention d'acquérir un appareil d'appoint.

53% expriment un besoin de soutien à hauteur variable, tournant autour de 400 à 1000 euros.

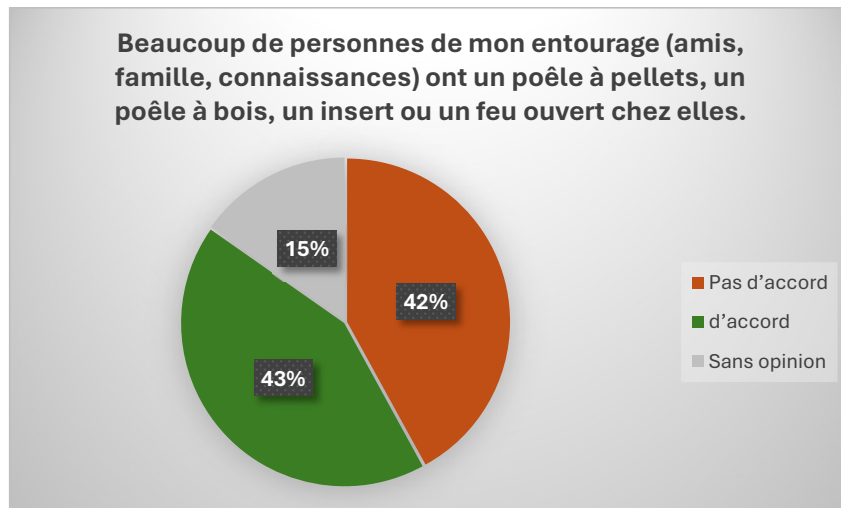


Valeur culturelle du bois énergie

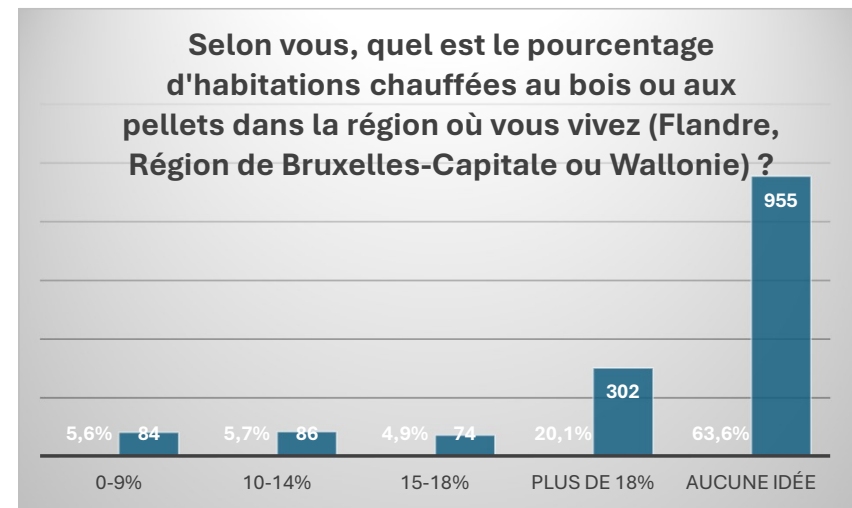


Le bois énergie est assez « présent » dans notre contexte de vie

43% estiment que la présence d'appareils d'appoint dans leur entourage est courante.



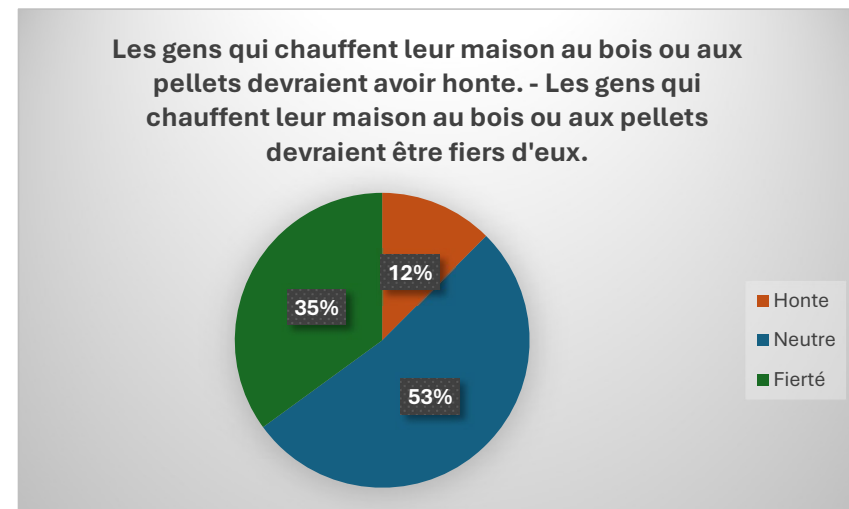
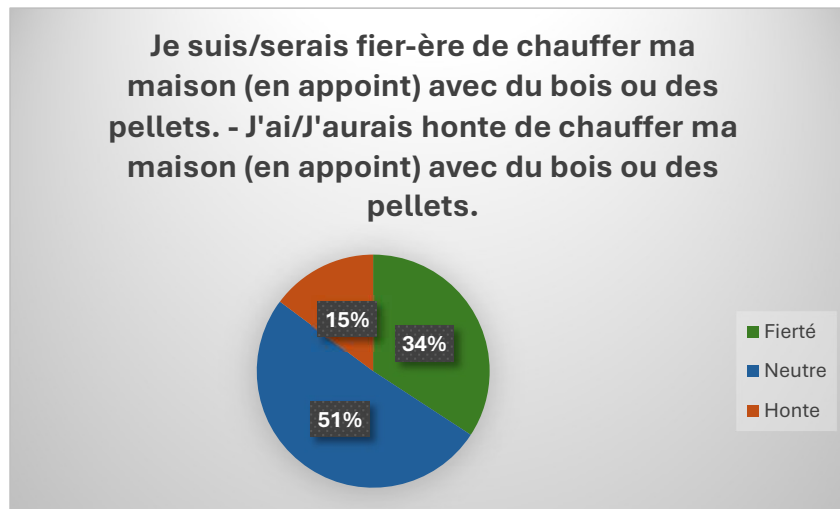
36% ont une opinion, une majorité d'entre eux estimant la présence d'appareils d'appoints à plus de 18%



Commentaire : considérant la présence d'appareils dans 30% des logements, les perceptions ne sont pas si éloignées de la réalité.



35% des répondants associent la fierté au bois-énergie; contre la honte à hauteur 15%. 50% est sans opinion.



Commentaire : la fierté l'emporte sur la honte. Les valeurs sous-jacentes sont possiblement liées d'une part au côté renouvelable et d'indépendance du bois-énergie, et d'autre part aux impacts sur la qualité de l'air. Une meilleure information de la population est nécessaire.

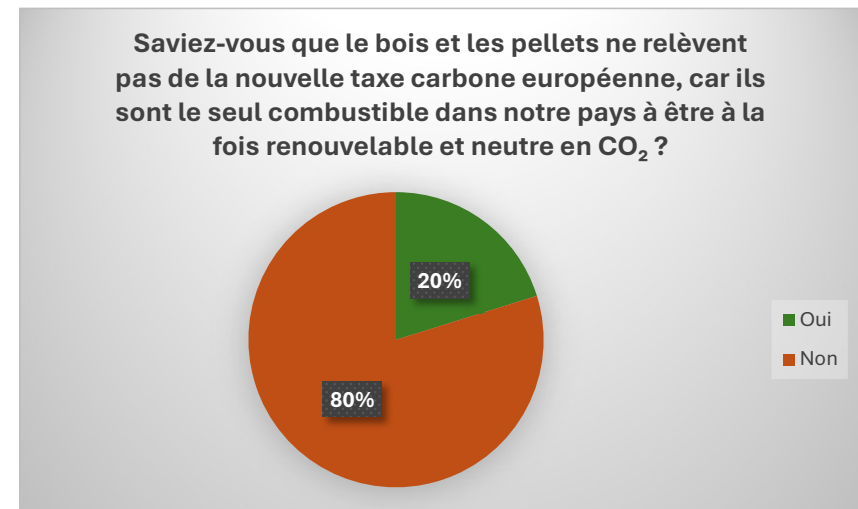
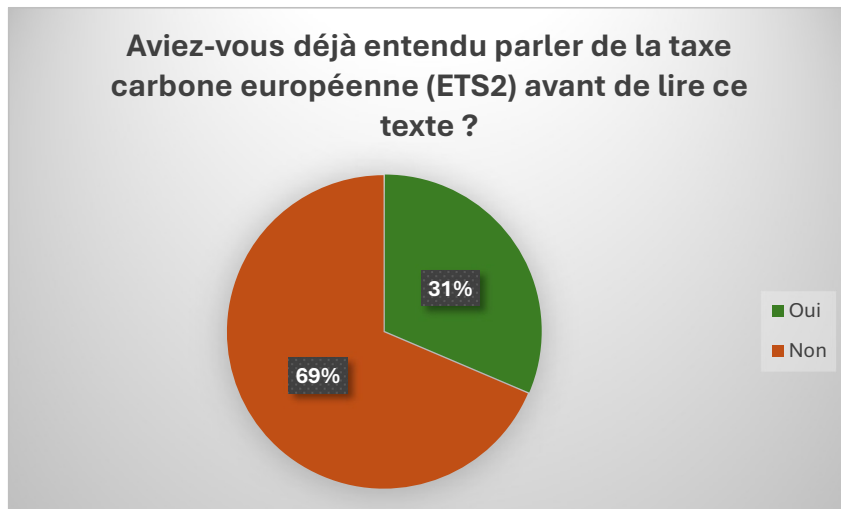


La future taxe ETS



La future taxe ETS2 n'est connue que par moins d'un tiers des répondants.

En 2028, l'Union européenne introduira une taxe carbone sur les combustibles utilisés dans les bâtiments et les carburants destinés au transport routier : l'ETS2. Les entreprises et les ménages paieront pour les émissions de CO₂ libérées par les combustibles et carburants fossiles. Le but de cette mesure est de réduire les émissions et d'atteindre les objectifs climatiques. Aviez-vous déjà entendu parler de la taxe carbone européenne (ETS2) avant de lire ce texte ?

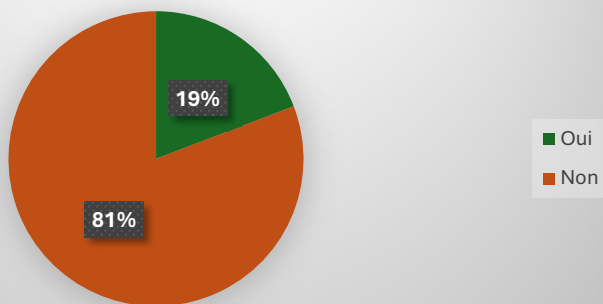


Commentaire : un travail pédagogique des autorités est nécessaire.

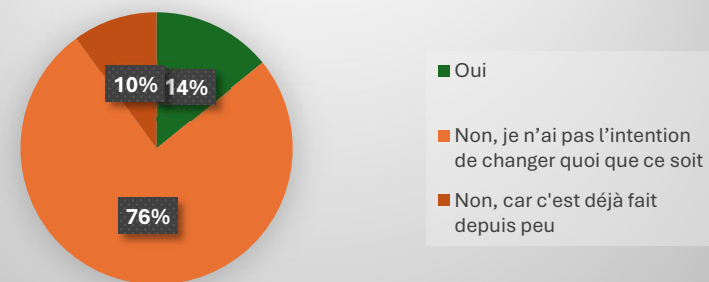


ETS2 pourrait mobiliser de l'ordre de 15% des répondants.

Saviez-vous que cette taxe carbone peut atteindre 400 euros par an pour les ménages dont l'habitation est mal isolée et qui se chauffent au gaz naturel ou au mazout ?



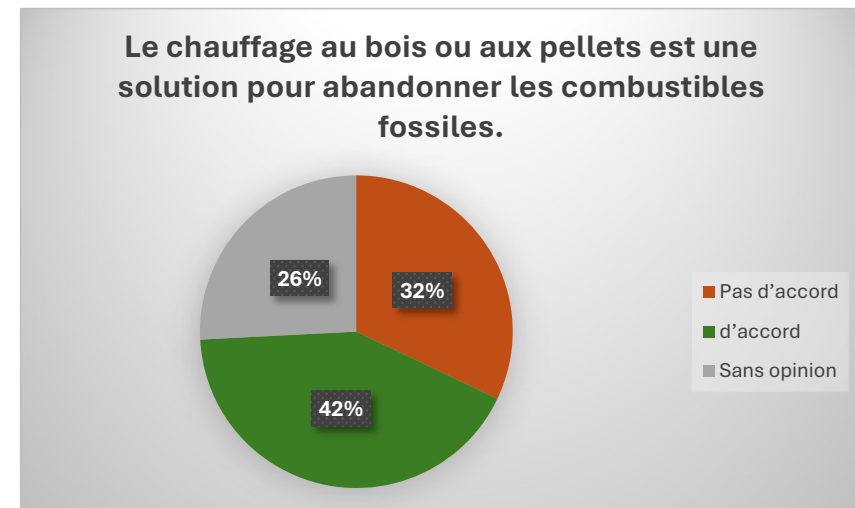
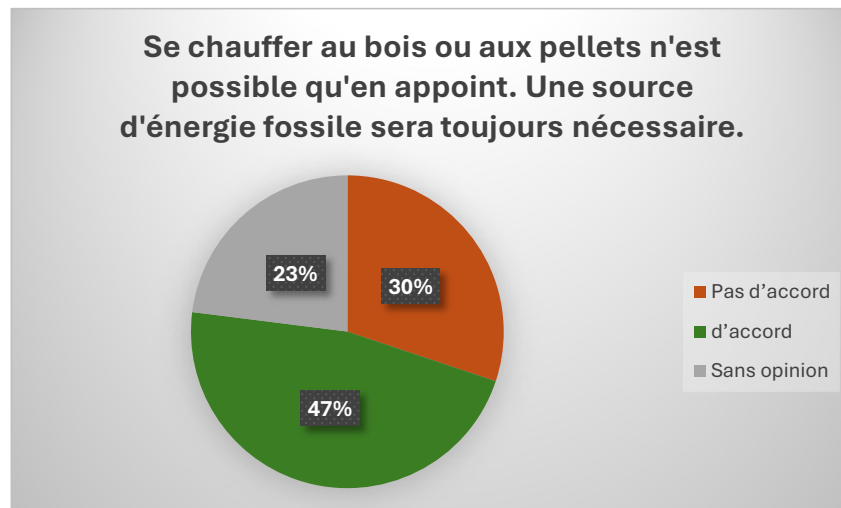
À la suite de cette nouvelle taxe carbone européenne, avez-vous l'intention de passer à un chauffage (d'appoint) au bois ou aux pellets ?



La sortie des combustibles fossiles



De l'ordre de 30 à 42% des répondants considèrent que le bois-énergie est une alternative crédible aux solutions de chauffe fossiles. Un quart n'a pas d'opinion.



Commentaire : si le bois-énergie gagne en crédibilité, comme alternative au chauffage fossile, il y a tout de même un quart des répondants qui restent sans opinion, et près d'un tiers qui doute.



De 27% à 39% des répondants considèrent que le bois-énergie peut leur permettre de sortir du mazout.

Le chauffage central au bois-énergie est cité par 39% des répondants comme une alternative au mazout (connaissance)

De quelles solutions de remplacement possibles d'une chaudière au mazout avez-vous déjà entendu parler ?

Plusieurs réponses possibles. Classées de la plus élevée à la plus basse.

(n)		
	1500	100,0%
Pompe à chaleur	1051	70,1%
Chaudière au gaz naturel	795	53,0%
Chaudière à pellets / chauffage central aux pellets	582	38,8%
Chauffage central au bois	249	16,6%
Je ne connais aucune solution	212	14,2%

Supposez que vous deviez remplacer votre chaudière au mazout à l'avenir, lesquelles des solutions de remplacement suivantes envisageriez-vous ?

Plusieurs réponses possibles. Classées de la plus élevée à la plus basse.

Filtre: en cas de possession d'une chaudière au mazout

(n)		
	276	100,0%
Pompe à chaleur	115	41,8%
Chaudière à pellets / chauffage central aux pellets	76	27,4%
Chaudière au gaz naturel	52	18,9%
Chauffage central au bois	34	12,4%
Je ne sais pas	74	26,8%

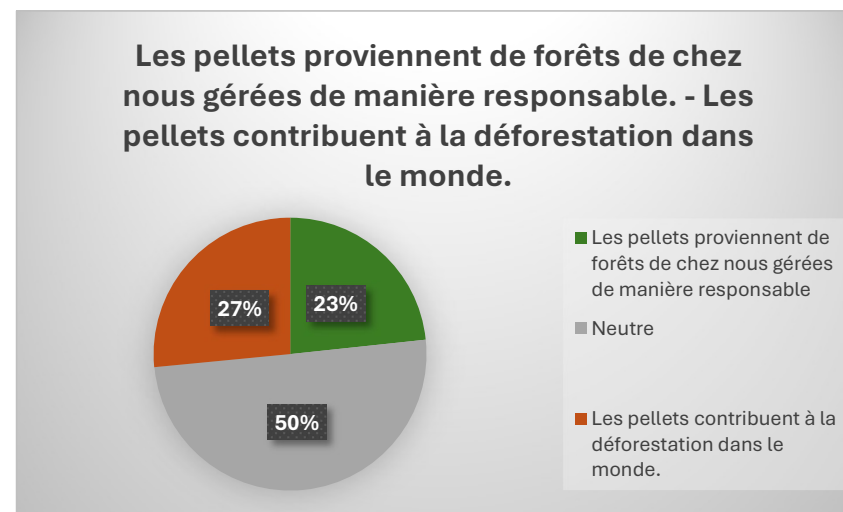
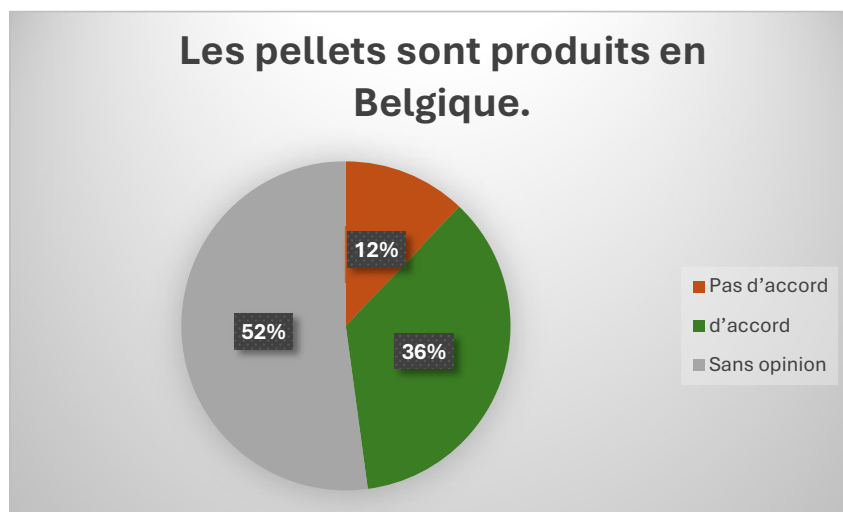
Le chauffage central au bois-énergie est cité par 27% des répondants comme une alternative au mazout (action concrète)



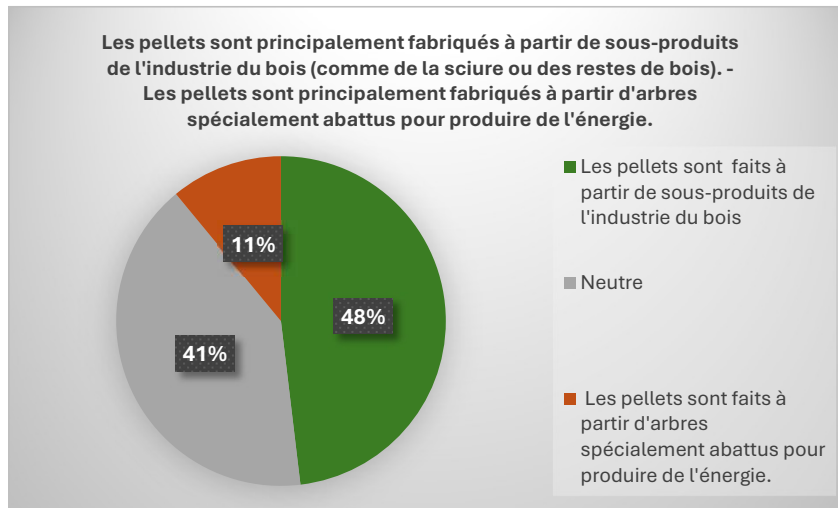
Le combustible bois



Les ménages sont peu informés sur l'origine des pellets.
Si 36 % pensent qu'ils sont produits en Belgique, 52 % est sans opinion.
Si seulement 23 % estiment qu'ils proviennent de forêts gérées durablement, étonnamment 27% pensent encore que les pellets contribuent à la déforestation dans le monde.



Les ménages sont peu informés sur l'origine des pellets.
Seuls la moitié estiment que les pellets sont faits à partir de sous-
produits de l'industrie du bois



Le choix du combustible se fait peu sur base de critères de qualité.

Le prix du bois de chauffage est l'élément de décision clé.

À quoi faites-vous principalement attention lorsque vous achetez du bois de chauffage ?

Plusieurs réponses possibles. Classées de la plus élevée à la plus basse.

Filtre: en cas de possession d'un poêle à bois, d'un foyer ouvert ou encastré, ou d'un chauffage central au bois

(n)		
	429	100,0%
Prix / Coût	215	50,2%
Variété du bois (chêne, hêtre, charme, mixte)	172	40,1%
Taux d'humidité / bois sec	149	34,7%
Taille / longueur des bûches	121	28,3%
Origine du bois (production locale, forêt gérée durablement, importation)	106	24,7%
Traitement du bois (pressé, fendu, non fendu)	56	13,0%
Label écologique (p. ex. FSC, PEFC)	51	11,8%
Recommandation du vendeur, d'amis ou de membres de la famille	46	10,7%
Je ne tiens compte de rien, j'achète ce que je trouve	26	6,1%

Dans quelle mesure tenez-vous compte des éléments suivants lors de l'achat de pellets ?

Plusieurs réponses possibles. Classées de la plus élevée à la plus basse.

Filtre: en cas de possession d'un poêle à pellets ou d'une chaudière à pellets

(n)		
	174	100,0%
Label de qualité (p. ex. DINplus, ENplus, PEFC, FSC, certifications ISO des producteurs)	72	41,4%
Bois d'origine locale / provenant de fournisseurs locaux	54	30,8%
Production neutre en CO ₂ ou respectueuse du climat	46	26,5%
Label de gestion durable des forêts (PEFC, FSC...)	40	23,0%
Je n'y prête pas attention	47	26,9%

Les labels de qualité sont cités par seulement 41% des répondants comme critère de choix des pellets.

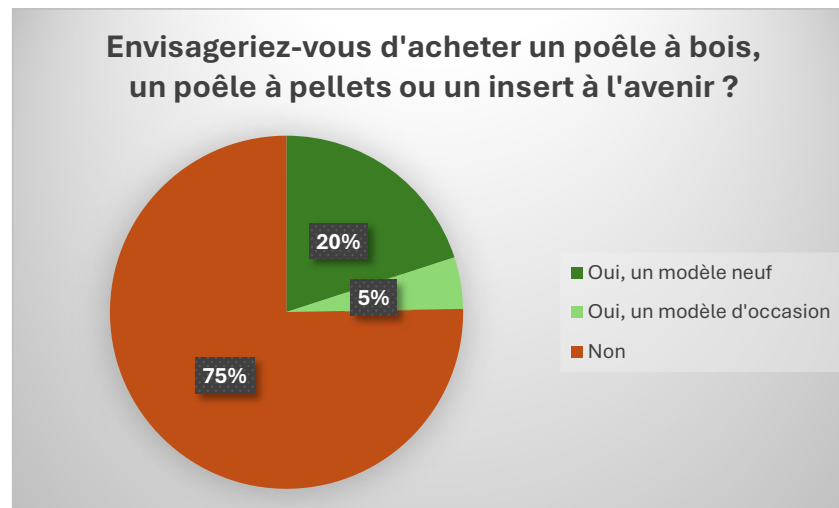


Intention d'achat



Les personnes qui ne disposent pas d'appareils d'appoint envisagent, pour 25 % d'entre eux, d'en acheter un.

20% de ces intentions d'achats se tournent vers des appareils d'occasion.



Commentaire : les appareils d'occasion constituent un risque, en faisant perdurer une technologie obsolète et peu respectueuse de la qualité de l'air.



Le premier frein à l'achat d'un appareil neuf est l'impossibilité technique d'installation (50% des répondants).

Vient ensuite le cout, la perception d'un risque d'incendie, ainsi que le travail que cela représente.

A noter que la perception d'un impact négatif sur la qualité de l'air n'est citée qu'à hauteur de 16% des répondants.

Pourquoi n'envisageriez-vous pas d'acheter un poêle à bois, un poêle à pellets ou un insert neuf ?		
Plusieurs réponses possibles. Classées de la plus élevée à la plus basse.		
<u>Filtre:</u> si aucun nouvel appareil n'est envisagé		
(n)	766	100,0%
Ce n'est pas possible chez moi.	382	49,9%
L'investissement est trop coûteux.	138	18,0%
Dangereux à cause du risque d'incendie.	131	17,1%
Trop de travail.	131	17,1%
Se chauffer au bois ou aux pellets est mauvais pour la qualité de l'air.	123	16,0%
Dangereux à cause du risque d'intoxication au CO.	117	15,3%
Dangereux avec des enfants à proximité.	58	7,6%
Le bois et les pellets ne sont pas durables.	43	5,6%
Le bois et les pellets sont un combustible cher.	39	5,1%
Je ne sais pas où trouver un vendeur de qualité.	13	1,7%



En synthèse, à l'échelle belge

- Si le chauffage central en tant que solution unique de chauffe est prédominant, il y a 30% des ménages qui recourent à plusieurs solutions de chauffe dans leur logement (dont le bois).
- Plus de 30% des logements en BE sont équipés d'appareils d'appoint au bois. Ces appareils sont avant tout utilisés pour se chauffer, même si l'agrément que cela procure est un facteur d'utilisation important. 80% des appareils d'appoint sont obsolètes (plus de 5 ans) et ne respectent pas Ecodesign 2022.
- Environ 8% des logements sont équipés de pompes à chaleur, dont plus de la moitié est installée dans des logements existants. 45% des utilisateurs de pompes à chaleur recourent à des chauffages d'appoints additionnels, constatant que la pompe à chaleur seule ne suffit pas en plein hiver à se chauffer correctement.
- Actuellement, moins de 4% sont équipés d'un chauffage central au bois-énergie.
- Les ménages sont peu informés sur l'origine des pellets, et plus largement sur les critères de qualité à prendre en compte dans le choix du combustible bois
- Se chauffer au bois-énergie est davantage une source de fierté (35%) que de honte (15%).



- Les ménages sont peu au courant du caractère renouvelable et carbone neutre de la filière-bois. Seuls 50% l'associent au renouvelable, et seuls 25% l'estiment neutre en carbone.
- Le fait que le bois-énergie est un sous-produit des filières matières est très peu connu. Seulement un cinquième des répondants estiment que la ressource bois est abondante.
- Les 4/5 des répondants craignent une hausse des prix de l'énergie. Grossièrement, le bois-énergie est vu par une moitié de personnes comme économique, au prix plus stable en cas de crise énergétique, comme une solution à des questions de blackout, en résumé comme une solution de résilience. Une autre moitié ne partage donc pas spécialement ce point de vue.
- Alors que généralement la qualité de l'air s'est améliorée, il n'y a qu'un cinquième des répondants qui le perçoit comme tel. La moitié n'a pas d'opinion ou estime la situation inchangée. Une minorité, un quart, estime subir une dégradation de la qualité de l'air.
- Seule une petite moitié des personnes est consciente que, si les anciens appareils peuvent être polluants, ce n'est pas le cas des appareils récents. Moins de une personne sur cinq attribue une responsabilité au bois-énergie dans la contamination aux particules fines.
- 70% des propriétaires d'appareils anciens (plus de cinq ans) seraient prêt à remplacer leur appareil, moyennant un soutien financier de l'ordre de 400 à 1000 euros. 30% s'y refuseraient.
- La future taxe ETS est très peu connue (moins d'un tiers des répondants), et le fait que le bois-énergie permet de s'en prémunir encore moins.
- Quant à la sortie du mazout, environ un tiers des répondants estiment que le bois-énergie leur apparaît comme une solution opérationnelle.





LE BOIS... L'ÉNERGIE PAR NATURE

www.febhel.be



05-04-26